

**PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SELECTION
PROFESSIONNELLE DU JEUDI 18 JANVIER 2018**

**COLLECTIVITE : SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE ARDECHE
MUSIQUE ET DANSE**

La commission de sélection professionnelle au grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe s'est réunie le jeudi 18 janvier 2018, au siège administratif du Syndicat Mixte du Conservatoire Ardèche Musique et danse à Privas.

La séance est ouverte à 9h00.

Composition de la commission :

- M. Raoul L'HERMINIER, Conseiller Départemental,
 - Mme Marie-Josée TESTARD, Directrice du Centre de Gestion de l'Ardèche,
 - M. Jean-Marc FABIANO, Directeur Général.
- Cf. circulaire de 2012

Les candidats ont été invités à se présenter, devant la commission, par courrier.

Après étude des dossiers et audition des candidats, la commission déclare les agents figurant sur la liste ci-dessous, dressée par ordre alphabétique, aptes à être intégrés au grade :

- d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2^{ème} classe

Nom	Prénom
CHARRON	Elisabeth
ROCA	Nathalie


Fait à Privas le 18 janvier 2018,

Les membres de la commission :
Signatures :

Monsieur
Raoul L'HERMINIER



Madame
Marie-Josée TESTARD



Monsieur
Jean-Marc FABIANO



Affiché au siège administratif le : 19 janvier 2018

Publié sur le site internet du Syndicat Mixte le : 19 janvier 2018

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lyon (184, rue Duguesclin, 69433 LYON, Cedex 03) dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.